

Programme de Bilan de Compétences

Bilan de compétences - Transformation

Version mise à jour 05/03/2026

Organisme de formation : **CréatiVCoach**
Formation animée par : Sophie Beaufour

Objectif :

Permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations.

Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation

Utiliser ses atouts comme un moyen de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Public :

Toute personne active : salariés du secteur privé, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi (via France Travail, APEC ou Cap Emploi)

Durée :

Durée totale : 24 heures. 16 heures d'accompagnement en face à face. 8 heures de travail personnel encadré entre les séances. Durée globale du parcours : 8 à 12 semaines

Prérequis : Aucun.

Lieu : En présentiel ou à distance (Zoom, Teams ou Google Meet). Accompagnement individuel, confidentiel et personnalisé.

| Phase | Objectifs | Contenus & Activités | Méthodes & Outils | Durée | Travail personnel estimé |
|------------------------|---|--|---|-------|--------------------------|
| Phase 1 – Préliminaire | Analyser la demande et clarifier les attentes. Présenter la démarche, les outils et le cadre du bilan. Définir le calendrier et valider l'engagement. | Entretien initial. Présentation des modalités et signature du contrat. Analyse du besoin et du contexte professionnel. | Entretien individuel. Questionnaire d'intentions. . Auto-diagnostic initial. | 2h | 0,5h |
| Phase 2 – | Identifier les | Analyse du | Entretiens | 10h | 4-6h |

Siège social : Sophie Beaufour « Creativcoach » ; 16 Rue Formigé 33110 Le Bouscat

Tél : 0615206985 – APE 7022 Z - SIRET : 807 760 681 00021

Organisme de formation enregistré sous le N°75331709133 DREET NOUVELLE AQUITAINE.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Programme de Bilan de Compétences

Bilan de compétences - Transformation

Version mise à jour 05/03/2026

| | | | | | |
|----------------------|---|---|--|----|------|
| Investigation | compétences, valeurs, motivations et leviers d'épanouissement. Explorer les réussites professionnelles et personnelles. Analyser les pistes d'évolution réalistes. Construire un ou plusieurs projets professionnels. | parcours et des expériences. Tests et questionnaires de personnalité, valeurs, intérêts. Étude du marché et des métiers ciblés. Élaboration d'un plan d'action. | individuels. Outils d'évaluation et d'introspection. Tests psychométriques et grilles d'analyse. | | |
| Phase 3 – Conclusion | Synthétiser les résultats du bilan. Formaliser le ou les projets retenus. Définir le plan d'action concret. Clôturer le bilan et remettre la synthèse écrite. | Entretien de synthèse. Lecture et validation du document final. Élaboration du plan d'action et projection post-bilan. | Entretien individuel. Restitution orale et écrite. Supports de synthèse. | 4h | 1-2h |

Modalités pédagogiques et techniques :

En présentiel :

- Accueil dans un espace confidentiel et adapté à l'entretien individuel.
- Supports imprimés ou numériques remis au bénéficiaire.

En distanciel :

- Plateforme de visioconférence sécurisée (Zoom, Teams, Meet).
- Documents partagés via Google Drive ou espace sécurisé.
- Tests de connexion avant le démarrage.
- Assistance technique disponible pendant toute la durée du parcours.

Programme de Bilan de Compétences

Bilan de compétences - Transformation

Version mise à jour 05/03/2026

Méthodes pédagogiques :

- Approche personnalisée et centrée sur la personne.
- Alternance d'entretiens, d'exercices pratiques et de réflexions guidées.
- Utilisation d'outils issus du coaching et de développement personnel :
L'inventaire de l'expérience professionnelle, (test psychométriques - RIASEC)
L'inventaire des valeurs personnelles, le questionnaire du 360° L'analyse des pistes professionnelles, La tenue d'enquêtes directes auprès des professionnels (liste non exhaustive).
- Feedbacks réguliers et accompagnement progressif.

Livrables remis au bénéficiaire :

- Convention de bilan
- Supports de travail remis au bénéficiaire
- Synthèse écrite confidentielle
- Attestation de fin de bilan

Modalités d'évaluation :

Autoévaluation du niveau de clarté en début et fin de bilan
Évaluation continue de la progression et de la satisfaction
Remise d'une synthèse écrite avec plan d'actions en fin de bilan en accord avec le bénéficiaire.
Questionnaire final de satisfaction
Entretien de suivi proposé dans les 3 à 6 mois, suivant la fin de la prestation.

Modalités d'accès et contact :

- Entretien préalable gratuit pour valider la pertinence du dispositif
- Accessibilité : aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap.

Le délais d'accès :

Contactez-nous par mail, téléphone ou formulaire sur le site. Une réponse est apportée à chaque demande sous les 48 heures et un 1er rendez-vous vous est proposé dans les 15 jours suivants.
Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début du bilan : 3 semaines

Cadre juridique :

Le bilan de compétences est réalisé conformément aux articles L.6313-4 et R.6313-4 à R.6313-8 du Code du travail. Les résultats sont confidentiels et la synthèse est remise uniquement au bénéficiaire, sauf accord écrit.

Déontologie :

Le bilan de compétences est conduit dans le respect strict de la déontologie du coaching professionnel, fondée sur la confidentialité, la bienveillance, le non-jugement et le respect du rythme du bénéficiaire.

L'accompagnante est engagée dans une démarche de supervision régulière, garantissant la qualité, la justesse et l'éthique de sa pratique.

Siège social : Sophie Beaufour « Creativcoach » ; 16 Rue Formigé 33110 Le Bouscat

Tél : 0615206985 – APE 7022 Z - SIRET : 807 760 681 00021

Organisme de formation enregistré sous le N°75331709133 DREET NOUVELLE AQUITAINE.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Programme de Bilan de Compétences

Bilan de compétences - Transformation

Version mise à jour 05/03/2026

Indicateurs de performance :

Au 10/2025, la note moyenne de satisfaction est de **4,9/5** parmi les bénéficiaires ayant répondu à l'enquête.

Les retours soulignent la qualité de l'accompagnement, la clarté du parcours et la pertinence des outils utilisés.

Financements possibles :

CPF (Compte Personnel de Formation)

Plan de développement des compétences

France Travail (AIF)

Financement personnel

Tarifs et modalités :

- Durée : 16h d'accompagnement (8 séances de 2h) + travail interséance estimé selon l'engagement du bénéficiaire.
- Rythme : séances espacées de 10 à 15 jours.
- Suivi : 1h de suivi post-bilan à 3 à 6 mois.
- Tarif : 2000 € nets de TVA (organisme non assujetti).

Toute demande de report de séance doit être effectuée au minimum 48h à l'avance.

Conditions d'éligibilité et cadre légal :

Le bilan de compétences peut être réalisé :

- sur le temps de travail (avec accord de l'employeur),
 - ou hors temps de travail, sans autorisation particulière.
- Il peut se dérouler en présentiel, à distance ou en format mixte.

Information CPF :

Conformément au décret du Janvier , une participation forfaitaire obligatoire de minimum 103,20 € est appliquée pour toute utilisation du CPF (sauf pour les demandeurs d'emploi). Cette participation a été revalorisée au 1^{er} janvier 2026.

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A17364>

Siège social : Sophie Beaufour « Creativcoach » ; 16 Rue Formigé 33110 Le Bouscat

Tél : 0615206985 – APE 7022 Z - SIRET : 807 760 681 00021

Organisme de formation enregistré sous le N°75331709133 DREET NOUVELLE AQUITAINE.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État